12/14 – 5 mars 2013

T1. Actualités

- **18 mars matin** : le SMTC organise un **séminaire Urbanisme et transports**, dans le cadre de la programmation du schéma de secteur. Participation de Janig, Maurice et Pierre.
- **18 et 19 mars** : participation à la formation à la méthode SPIRAL (Janig)
- **21 mars après-midi** : audition du *Réseau des Conseils de Développement* par la région Rhône-Alpes. Participation de Janig, en tant qu'animatrice du Réseau
- **22 mars journée** : voyage à St Etienne et Givors (Catherine, Léa, Janig, Marie-Christine, Maurice, Alain La, + 3 places)
- **25 mars, 18h-21h** : le GT QV organise une soirée-débat **Urbanisme et mixités**. Le programme sera validé lors de la prochaine réunion du GTQV le 11 mars (programme détaillé attendu). Un point sera fait sur le questionnaire envoyé aux unions de quartier. Les dernières rencontres, d'une part avec ABSISE, puis avec Chaza Hanna, élue de Meylan mettent en évidence 2 freins majeurs, empêchant la rotation des logements sociaux :
  - des logements sociaux attribués à vie, ce qui bloque l'adéquation taille de logement/demande,
  - des loyers déterminés en fonction des aides obtenues pour la construction du projet, générant d'éventuelles fortes variations de loyers dans un même quartier
- **29 mars journée** : le SMTC organise un **Séminaire sur les changements comportements**. Participation de Janig, Maurice, Alain La. Proposer à Evelyne
- **Planning du Conseil de Développement** : 13/03, Commission Culture, Solidarités et démocratie (Marie-Christine) ; 13/03, Commission Aménagement Temps et Mobilité (Christian, Pierre, Janig); 28/03, Commission Innovation Emploi (Alain La) ; 19/03, plénière.

T2. Projets en cours

A480 et vitesse

- Suite à l'interpellation de novembre l'absence de bilan de la concertation, celui-ci est transmis et un courrier du Préfet précise les points suivants.
  - Ce bilan a permis de dégager des priorités qui ont été transmises aux autorités, à savoir : lancement des procédures sur tronçon A48-Martyrs, engagement des études du Rondeau, engagement de discussions de financement, notamment avec CG38.
  - Le déploiement de la régulation de vitesse nécessiterait encore des discussions.
- A noter que le département des Alpes-Maritimes limite depuis 2009 les vitesses sur toutes les autoroutes à 110 km/h (vitesse sur réseau national à 70km/h ?)

Pollution de l'air

Un épisode de pollution est observé depuis quelques jours, incitant à chnager ses comportements : voiture→TC, vélo → marche ou TC. Constat est fait :

- du non respect des limitations de vitesses mises en place durant cet épisode, sur la base de -20 km/h, voir -40km/h d'Annecy à Valence.

- Des difficultés à connaître la vitesse limite en vigueur, étant donnés les messages parfois incohérents entre panneaux fixes et panneaux lumineux
- De l'absence de contrôle radars systématiques, encourageant à passer outre
    - LAHGGLO fera un courrier au Préfet demandant que lui soit précisées les cadres et procédures en cas d'épisode de pollution, les modalités de contrôle et suggérant un renforcement des contrôles au démarrage des épisodes.

Le Comité Interministériel sur la Qualité d el'Air, CIQA, a rendu ses orientations en février 2013. Le plan d'urgence confirme l'abandon du projet de zones d'actions prioritaires pour l'air (Zapa) et prévoit 38 mesures pour agir contre la pollution à partir des cinq priorités suivantes :

- **Priorité 1 : favoriser le développement de toutes les formes de transport et de mobilité propres par des mesures incitatives :**
    - Covoiturage : label/signe distinctif, aires dédiées, compétence supplémentaire des AOT
    - Transports de marchandises : harmonisation des règlementations municipales dans une agglo, plateformes logistiques aux abords des agglos (investissement d'avenir), espaces réservés dernier kilomètre dans les ZAC,
    - Véhicules électriques : déploiement de lieux de recharge, développement véhicules utilitaires
    - Parc existant : leviers pour renouveler le par le plus émissif, amélioration des véhicules existants (retrofit), éco-entretien,
    - Transports en communes : adapté l'offre TC en cas d'épisode de pollution, accélérer la mise en place des PDE (voire les rendre obligatoire dans les agglos les plus concernées),
    - Marche et vélo : compétence des AOT, amende renforcée, plans Piétons et vélo

- **Priorité 2 : réguler le flux de véhicules dans les zones particulièrement affectées par la pollution atmosphérique.**
    - Régulation des vitesses sur certains axes, gestion dynamique, restriction d'accès en cas d'épisode,
    - Identification des véhicules vertueux (conclusions avant l'été)

- **Priorité 3 : réduire les émissions des installations de combustion industrielles et individuelles.**
    - Aide au renouvellement des appareils de chauffage au bois les plus anciens

- **Priorité 4 : promouvoir fiscalement les véhicules et les solutions de mobilité plus vertueux en termes de qualité de l'air.**
    - Propositions de la Mission sur la fiscalité écologique au printemps 2013

- **Priorité 5 : informer et sensibiliser nos concitoyens aux enjeux de la qualité de l'air.**
    - Renforcer la communication en cas d'épisode de pollution, notamment via les entreprises

Voir le document CIQA complet

Bus-Taxi

- Accord du FPI, sur la base de 1500€ (au lieu de 3000€). Décision à entériner par les élus le 22 mars.
- LAHGGLO demandera de participer au suivi de ce projet afin de pouvoir faire le lien avec le SMTC et la Mairie de Meylan.

Atelier PDU Modes actifs et Partage de la Voirie (22 février 2013)

- Présentation des scénarios, de l'enjeu de santé publique (air et sécurité)
- Aménager en apaisant la circulation et en compactant les intersections
- Axes de travail : prévention, plan piéton, polarités piétonnes, réseau cyclable hiérarchisé, dont Chrono-vélo, stationnement vélo
- Rappel des différents types de zones (rencontre, 30, trafic limité) et des types de stationnement
- Comparaison sur la part modale Vélo avec d'autres agglomérations.
- Interventions de Pierre et Alain lors de l'atelier
    - pour rappeler la nécessité de regarder le rôle joué par la voirie secondaire,
    - pour alerter sur le manque de coordination entre services voirie et aménagement, sur le risque de trop règlementer sans contrôler,
    - pour demander que la vitesse « mentale » pour la marche soit plus de l'ordre de 4,5 à 5 km/h que 6 km/h

- Dans le cadre du projet EPOMM-PLUS, financé par Intelligent Energy Europe , un site internet http://www.epomm.eu/tems/ présente les parts modales de plus de 280 villes en Europe



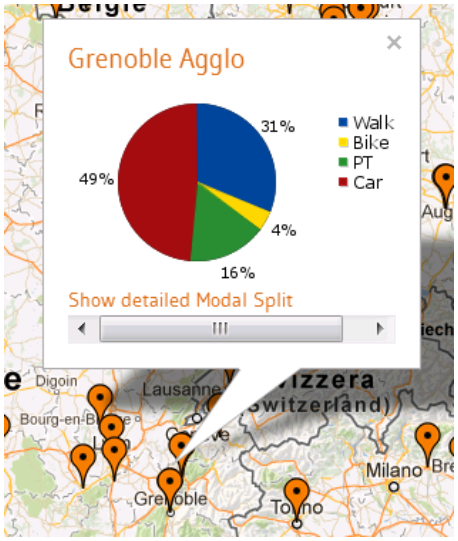

- *La base de données est accessible par une interface cartographique Google Maps, et surtout par l'intermédiaire d'un module de recherche où on peut spécifier des paramètres comme, par exemple: « toutes les villes où la part modale de la voiture est inférieure à 40% »*
- *Et on peut déjà découvrir des choses intéressantes. Ainsi, la base recense 28 villes où la part modale de la voiture est inférieure à 40%, et bien entendu aucune ville française!*

- *Egalement, on apprend que seules 3 villes européennes (de plus de 100.000 habitants) ont une part modale du vélo supérieure à 30%: Munster (Allemagne), Groningen et Leiden (Hollande). A titre de comparaison, la « meilleure ville » française en la matière est Strasbourg avec une part modale du vélo de 8%… Mais 36 villes européennes ont une part modale du vélo supérieure à 20%, soit quand même 24% du total des villes recensées. Et 82 villes ont une part modale du vélo supérieure à 10%, soit plus de la moitié des villes recensées!*
- *Du côté des transports publics, on découvre (sans surprise?) que les villes des anciens pays de l'est ont les plus fortes parts modales de transports publics, plus de 40% pour des villes comme Varsovie et Krakow (Pologne) ou Kaunas et Klaipeda (Lithuanie) ou même Brno (République Tchèque).*

A l'issue de ces 4 ateliers de février, le GT 12/14 souhaite lancer un travail de synthèse pour identifier les points de dissensus ou qui demande des compléments d'information

- Utilisation de la voirie secondaire
- Demande de revoir le schéma routier en évitant les sens unique à deux voies qui font coupure (type Perrot)
- Faisabilité des scénarii en fonction du TER
- Etre attentif à la distance de marche (passage de 1 à 1,5 km est trop ambitieux ?)
- Mieux comprendre les concepts Zone 20, 30…